Envoyé en préfecture le 01/12/2023 Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le

ID: 083-218301323-20231130-44\_ 2023-DE

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice: 19

Présents : 16 Votants : 18

**OBJET:** 

Information du Maire Décisions prises dans le cadre de ses délégations consenties par le Conseil Municipal

N° 44/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30 novembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOLLIES-VILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Nicolas GERARDIN, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 novembre 2023

Présents: Madame FOUASSE Bénédicte, Madame CHUI TI SING Liliane, Monsieur SABRIÉ Alain, Madame COURANT M-Christine, Monsieur VINCENT Alain, Monsieur NOIROT Michel, Monsieur FRANCESCHI Alain, Madame ADROVER Isabelle, Monsieur BROUSSAIS Jean-Michel, Madame VIAENE Nathalie, Monsieur CASTEL Roger, Monsieur POURRET Jean-Michel, Monsieur CODOGNO Jean-Michel, Monsieur OLIVIERI Paul, Madame RUSSEL Delphine.

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : Monsieur JOLY Philippe à Monsieur GERARDIN Nicolas, Madame VIVES Marie-Christine à Madame FOUASSE Bénédicte.

Absent(s) excusé(s): Madame MASSUCCO Isabelle.

Secrétaire de séance : Madame VIAENE Nathalie

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération n° 34 du 31 août 2020, Monsieur le Maire informe les membres des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses délégations :

- Décision n° 05/2023 du 04 octobre 2023 pour l'acquisition et la maintenance d'un logiciel Enfance v2 et portail Parents de la société 3D OUEST à LANNION (22), représentée par son Directeur Monsieur DELOUARD Jean-Michel, le montant de l'acquisition est de 2 700 € TTC et le montant de la maintenance est de 1 035 € TTC.
- Décision n° 06/2023 du 06 octobre 2023 de solliciter une subvention de 20 600 € auprès du Conseil Départemental du Var pour la reprise de l'aire de jeux de l'école maternelle ainsi que la réfection des peintures de 2 classes de l'école élémentaire.
- Décision n° 07/2023 du 06 octobre 2023 de solliciter une subvention de 86 455 € auprès du Conseil Départemental du Var pour l'aménagement d'un parking paysager de 12 places à l'entrée du hameau des Aiguiers et l'aménagement de 10 places de stationnement à l'entrée de La Calade à sa jonction avec la RD 97.
- Décision n° 08/2023 du 10 novembre 2023 fixant le montant de la redevance pour occupation du domaine public (RODP) par les ouvrages des réseaux publics de transport et distribution d'électricité, calculé à partir du seuil de la population totale de la commune issu du recensement en vigueur au 1er janvier 2023, soit un taux de revalorisation de 53.09 %.
- Décision n° 09/2023 du 20 novembre 2023 pour la location et la maintenance de 4 photocopieurs avec l'UGAP PACA à AIX-EN-PROVENCE (13) pour une durée de 3 ans :

Copieur couleur installé au rez-de-chaussée de la mairie :

2 325.35 € TTC

Copieur couleur installé au 1er étage de la mairie

4 245.84 € TTC

Copieur noir et blanc installé à l'école élémentaire

1 371.65 € TTC

Copieur noir et blanc installé à l'école maternelle

1 371.65 € TTC

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de ces décisions prisent par le Maire.

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré à Solliès-Ville, Les jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire compte tenu :

- 1 DEC. 2023 - de la transmission en Préfecture le

- de la publication le

- 1 DEC. 2023

